



PAVILLONS DE BERCY

# Musée des Arts Forains





© Pavillons de Bercy

## Table des matières

- Le Musée des Arts Forains ..... 3
- Les attractions foraines ..... 4
- Lots forains..... 5
- Les fonds de photographie forains ..... 7
- Prestations artistiques ..... 8
- Musiciens et orchestres ..... 8
- Prestations ..... 9
- Plan technique ..... 11
- Plan d'ensemble et vue générale ..... 12
- Conditions générales de vente ..... 13





## Le Musée des Arts Forains

### UN LIEU DE RÊVE POUR VOS INCENTIVES

Construit à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par un élève de Gustave Eiffel, ce bâtiment en pierre de meulière, abrite la reconstitution d'une **fête foraine d'antan** avec ses manèges et attractions.

Cette salle de réception permet de nombreuses configurations ; sa structure permet l'installation simultanée d'un cocktail d'un côté de la salle et d'un dîner de l'autre. Idéale pour les événements d'entreprise mais également les soirées privées, elle accueille tous types de réunions : cocktail, conventions, soirées d'entreprise, cérémonies de remise de prix, arbres de Noël, anniversaires, mariages et bien d'autres.

### DES ATTRACTIONS INTEGRÉES POUR VOS EVENEMENTS

La possibilité d'utiliser à loisir les **manèges centenaires** fera vivre à vos invités un moment inoubliable. Plusieurs autres attractions mettront à l'épreuve leur habileté et leur adresse. En franchissant les portes ils changeront d'époque. Ils seront en 1900, **âge d'or de la fête foraine**.

### CAPACITÉS

**Cocktail**  
Jusqu'à 900 pax

**Conventions**  
Jusqu'à 400 pax

**Dîner assis (confort)**  
Jusqu'à 300 pax

**Dîner assis (max)**  
Jusqu'à 600 pax



## Les attractions foraines



Balancoires allemandes  
1 720 € HT



Manège de chevaux de bois  
2 040 € HT



Manèges de vélocipèdes  
2 250 € HT

Forfait 3 manèges : 3 960 € HT



Course de garçons de café  
2 090 € HT

12 joueurs lancent leur balle dans les trous pour faire avancer leur serveurs



Stand de tir  
690 € HT

A la carabine à fléchette, toucher la cible pour recevoir un bonbon



Jeu de massacre  
860 € HT

Envoyer des balles en tissu et faire tomber les têtes des Pieds Nickelés

Forfait stand de tir + jeu de massacre : 1 400 € HT



Stands de billards  
1 370 € HT

Billard hollandais (x3) : Faire glisser des palais pour marquer des points.

Billards japonais (x6) : Lancer des boules dans des trous et faire le meilleur score.

Billards vénitiens (x1) : Entre le billard et le Poker : lancer 5 boules dans des trous, des cartes apparaissent, il faut réussir la meilleure combinaison.



Fonds photographique forains  
350 € HT l'unité

3 personnes · 2 fonds possibles



Orgue Hooghuy's (de 1910)  
530 € HT



Jeu de force : torpilleur  
1 050 € HT

Forfait toutes attractions  
(sauf jeu de force) :

10 060 € - remise 2 260 €  
= 7 800 € HT

Comprend : manèges (x3), stand de billards, course de garçons de café, stand de tir, jeu de massacre, fonds de photographie (x2) et l'orgue Hooghuy's

Nos attractions étant authentiques, certaines peuvent être modifiées ou indisponibles pour cause de restauration. Prix Hors Taxes (TVA : 20 % en sus), comprenant le personnel d'animation. Les lots publics sont à la charge de l'organisateur.



## Lots forains

<p><b>Catégorie 1</b> Lot de 50 mélangés Toupie illusion, toupie culbuto, sifflet oiseaux, mini jeu de cartes, casse-tête*</p> <p><b>70€</b></p>	<p><b>Catégorie 2</b> Prisme optique, grenouille mécanique, yoyo, nez, jeu de patience chat et coccinelle, canard et crocodile clac-clac*</p> <p><b>120€</b></p>	<p><b>Boîte à musique</b> A l'unité : <b>7€</b> Lot de 10 : <b>60€</b></p>
<p>* Pour les catégories 1 et 2 : quatre sujets différents sont au moins garantis en fonction de l'approvisionnement</p>		
<p><b>Manège avion à coupole</b> A l'unité : <b>11€</b></p>	<p><b>Manège chaises-volantes</b> A l'unité : <b>14€</b></p>	<p><b>Lot de 25 mélangés</b> Manège mécanique 3 avions Manège à suspendre 4 avions</p> <p><b>220€</b></p>
<p><b>Sujets contorsionnistes</b> Lot de 50 mélangés</p> <p><b>180€</b></p>	<p><b>Cartes postales (format standard A6)</b> Lot de 50 · Dans la limite des stocks disponibles</p> <p><b>40€</b></p>	<p><b>Magnets (8x4,5 cm)</b> Lot de 25 · 8 visuels. Dans la limite des stocks disponibles</p> <p><b>90€</b></p>
		<p>Les commandes sont établies sur un bon de commande à demander auprès du service commercial.</p>
<p><b>Livret « Les trésors du Musée des Arts Forains »</b> A l'unité</p> <p><b>3€</b></p>	<p><b>Tote bag des Pavillons de Bercy</b> A l'unité · Dans la limite des stocks disponibles</p> <p><b>8€</b></p>	



## Lots forains : visuels cartes postales et magnets

Visuel disponible en carte postale **A6** uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** et **magnet**



Visuel disponible en carte postale **A6** et **magnet**



Visuel disponible en carte postale **A6** et **magnet**



Visuel disponible en carte postale **A6** uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** uniquement



Visuel disponible en **magnet** uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** et **magnet**



Visuel disponible en carte postale **A6** et **magnet**



Visuel disponible en carte postale **A6** et **magnet**



Visuel disponible en carte postale **A6** uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** et **magnet**



Visuel disponible en carte postale **A6** uniquement



Visuel disponible en carte postale **A6** et **magnet**



Visuel disponible en carte postale **A6** uniquement





## Les fonds de photographie forains

Grâce à nos fonds de photographie, vos invités vont pouvoir devenir de véritables stars et se mettre en scène dans des décors conçus pour nos espaces. Ils pourront ainsi s'asseoir sur la lune, se transformer en astronaute ou même en danseuse de Cancan.



**La comtesse**  
1 personne



**Le Pape**  
1 personne



**Carte postale**  
2 personnes



**L'altère**  
Accessoire photo

A l'unité 200 € HT \*



**La lune**  
1 ou 2 personne(s)



**L'astronaute**  
1 ou 2 personne(s)



**Le tapis volant**  
1 personne



**Le cancan**  
2 personnes

A l'unité 600 € HT \*



**L'haltérophile**  
3 personnes

A l'unité 480 € HT \*



**Femme Fleur**  
1 personne

A l'unité 800 € HT \*

**Fond numérique :**  
Costume de rêve  
qui se modifie grâce  
à des projections vidéo.

Tous les fonds et décors photographiques sont soumis à disponibilité. Fonds pour enfants sur demande.

**\*Possibilité de package**



## Prestations artistiques

Sur devis



### Artistes visuels

Echassier, jongleur, contorsionniste, équilibriste, magicien close-up, silhouettiste, caricaturiste, cartomancienne...

### Numéros aériens

Tissu, trapèze...

*A noter : pour des raisons de sécurité et d'assurances, seuls les numéros aériens proposés par les Pavillons de Bercy sont autorisés à se produire dans nos salles.*

## Musiciens et orchestres

Sur devis

### Musicien seul

Joueur d'orgue, accordéoniste

*Droits SACEM à prévoir*

### Duo musical

Joueur d'orgue et chanteuse de rue

*Droits SACEM à prévoir*

### Orchestre New-Orleans

4 musiciens

*Droits SACEM à prévoir*

### Orchestre Tzigane-Manouche-Swing

3 ou 4 musiciens

*Droits SACEM à prévoir*



Nos tarifs comprennent tout l'équipement technique (sonorisation et éclairage) et les loges mises à la disposition des artistes. Seuls les repas pour les artistes et les redevances SACEM (obligatoires pour toute prestation musicale) sont à la charge de l'organisateur.





## Prestations

### PRESTATIONS COMPRISES DANS NOS TARIFS

Un régisseur pour préparer votre manifestation et assurer son bon déroulement

- Une sonorisation d'ambiance avec un micro pour de courtes allocutions
- L'éclairage scénarisé et de mise en valeur des collections
- Service de surveillance
- Deux heures de démontage au-delà des horaires de fin contractuelles (en soirée uniquement) selon le nombre de participants (voir cahier des charges)
- Le personnel d'animation pour les attractions foraines

### PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES

Fournies par les Pavillons de Bercy

#### Heures supplémentaires (selon disponibilité) :

- Heures de montage ou de démontage : 390 € HT/heure et par bât.
- Heures en exploitation au-delà de 24h : 850 € HT/heure et par bât.
- Pour les événements en journée, les espaces doivent être impérativement libérés dans leur totalité (démontage et reprise du matériel effectués) au plus tard à 16h. Extension dérogatoire jusqu'à 17h. Heure supplémentaire (de 16h à 17h) : 1 350 € HT/heure et par bât. Au-delà, nous consulter. Heure supplémentaire au-delà de 02h : 1 350 € HT/heure et par bât.

#### Privatisation et utilisation des espaces extérieurs (rue-jardin) :

- Moins de 500 personnes : 3 000 € HT par espace
- Plus de 500 personnes : 3 800 € HT par espace

#### Equipement matériel

- Possibilité d'une sonorisation pour conférence : 600 € HT (descriptif, contacter régie générale).
- Sonorisation pour DJ (obligatoire pour cet espace) : 490 € HT
- Scène (juponnée avec moquette) : 18 € HT / m<sup>2</sup> selon disponibilité  
*A noter : la salle du Musée des Arts Forains n'est pas équipée de scène*
- Dais de jonction éclairé entre le Musée des Arts Forains et le Théâtre du Merveilleux : 2 900 € HT (chauffage en option : 490 € HT)

#### Redevance traiteur non agréé

3 € HT par invité à acquitter pour tous les traiteurs non agréés (voir liste).

*A noter : pour un traiteur non agréé, vous devez transmettre impérativement le cahier des charges et pouvez être tenu responsable en cas de son non-respect. Liste des traiteurs agréés nous consulter.*

#### Service de surveillance complémentaire

Obligatoire pour tout événement : 430 € HT par agent nécessaire.



## Agent de nettoyage

Obligatoire pour les soirées dansantes : 330 € HT (forfait 6h par tranche de 400 pers.)

## Tapis de danse

Obligatoire pour les soirées dansantes durant lesquelles du champagne est servi ou si installation du bar côté piste de danse : 500 € HT.

*A noter : pour les événements de moins de 200 personnes, si des verres open-up sont utilisés, le tapis n'est plus obligatoire.*

## Permanence ménage

Agent de ménage salle et sanitaires : 430 € HT par salle (forfait)

## PRESTATIONS EXTÉRIEURES À PRÉVOIR

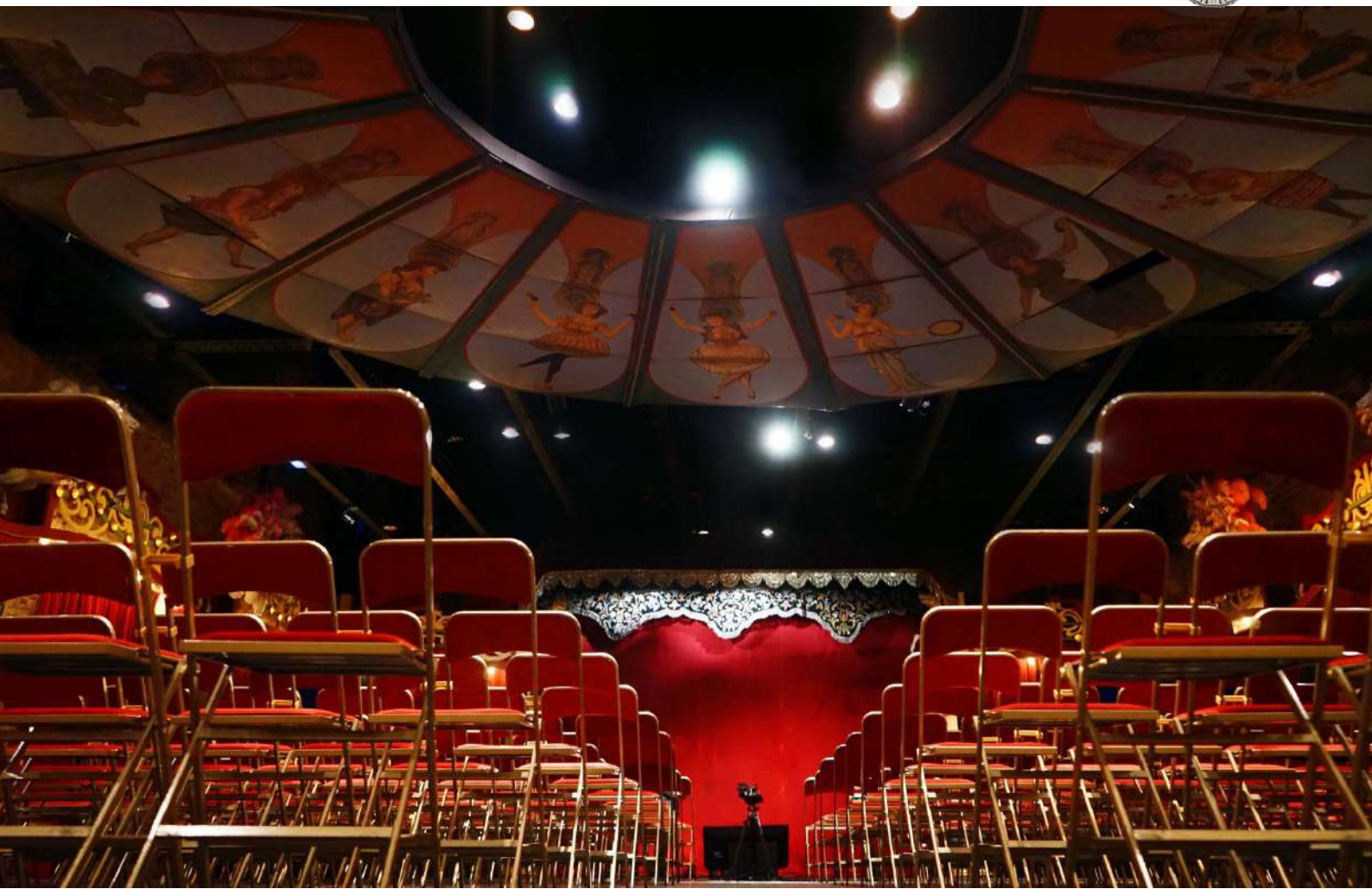
### Mobilier

Tables, chaises, vestiaire (portants et cintres), etc. ... (consulter le traiteur).

### Equipement technique

Sonorisation, écran, vidéoprojecteur, etc (voir liste partenaires en annexe)

*\*Tarifs valables à partir du 1 mai 2022. Prix Hors Taxes (TVA : 20 % en sus)*





# Plan technique

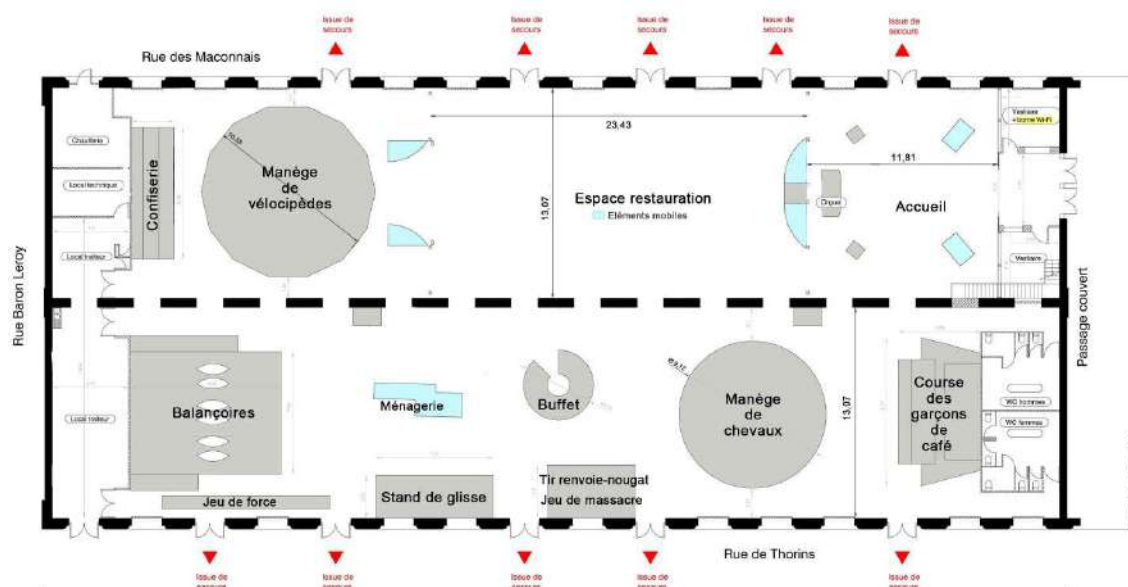
Surface : 1700 m<sup>2</sup>

Capacité maximum : 900 personnes

Hauteur sous poutres : +/- 4,5m

Faîtage : 9,5m

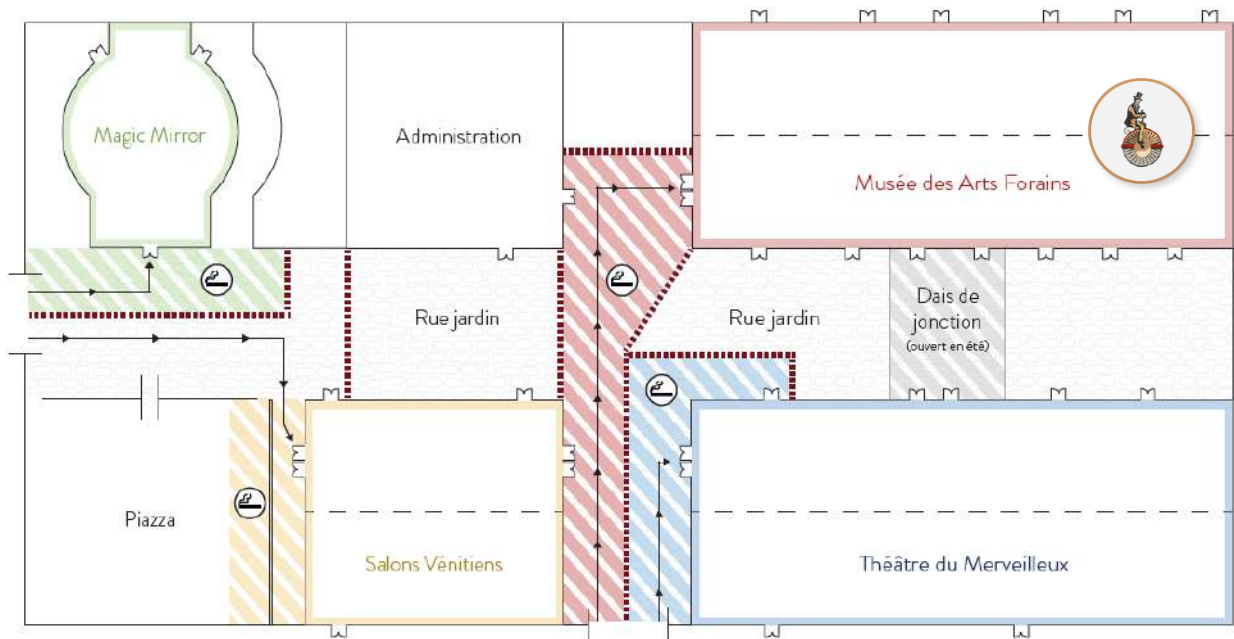
Entrée : 53 avenue des terroirs de France



Electricité	<b>Branchements d'appoint</b> Prises 63A (P17) / Prises 32A (P17) / Prises 16 A type domestique	
Eclairage	<b>Système géré par console DMX 32 voies</b> Gestion de l'éclairage par le régisseur de la salle en fonction du type d'évènement	
Son	<b>Diffusion :</b> 1 processeur Yamaha MTX 5 2 amplis Nexo 4 x 1000 W 2 grappes de 3 Nexo GO M 620 en Line Array 2 caissons de basse CD 12 Nexo cardioïdes 6 PS 10	<b>Sources :</b> 1 Lecteur CD 1 Lecteur USB 1 Micro HF 1 Mini-jack pour MP3
Office traiteur	Accès de plain-pied / Déchargement des véhicules à proximité <b>Superficie :</b> surface libre de 72m <sup>2</sup> / Point d'eau + évier <b>Puissance électrique totale disponible :</b> 20 Kw / Prises 16 A ou 20 A Tetra (type domestique)	
Loges artistes	2 loges équipées : 8 places, douche, espace repas avec four micro-ondes	
Equipements possibles par des prestataires extérieurs	Lumière	<b>Puissance disponible :</b> 50 Kw Branchements : Prises 63A (P17) / Prises 32A (P17). Accroche de matériel sur la charpente métallique du bâtiment : voir avec le régisseur
	Son	Pour toute installation complémentaire, consulter le régisseur. Niveau sonore de 90 db à respecter. Tout DJ possible. Pas d'orchestre sonorisé.
	Vidéo	Conditions maximales pour vidéoprotection



## Plan d'ensemble et vue générale





# Conditions générales de vente

## Article 1.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont relatives à l'activité événementielle des Pavillons de Bercy. Elles constituent le cadre des engagements contractuels et financiers proposés à ses clients par Favand & Associés S.A.S.

## Article 2. Information.

Des informations sur les espaces et prestations offerts à la clientèle peuvent être obtenues aux jours et heures ouvrables. L'envoi de documents promotionnels relatifs aux Pavillons de Bercy (dépliants, bulletins d'information, autres instruments publicitaires) n'engage Favand & Associés S.A.S. qu'au regard des lois et règlement concernant la véracité de la publicité. Il ne crée aucune obligation juridique particulière envers un éventuel client en l'absence d'engagement des deux parties pour une prestation dûment désignée.

## Article 3. Inscription d'options de date de 1er et 2nd rang.

Favand & Associés S.A.S. offre la possibilité d'enregistrer deux options de date pour la même manifestation. Ces options peuvent être du 1er ou du 2<sup>nd</sup> rang. Toute demande (y compris une demande de renouvellement d'option) est prise en compte lorsqu'elle est formalisée par écrit (courrier, fax, Email,...).

Pour une même date, l'option du 1er rang est prioritaire tant que l'option du 2<sup>nd</sup> rang n'a pas fait l'objet de la manifestation d'une volonté de confirmation de la part de son titulaire, celui-ci se déclarant prêt à exécuter sans délai les conditions requises à cet effet à l'article 5.

Dans un tel cas, l'optionnaire prioritaire de 1er rang, consulté par Favand & Associés S.A.S., dispose de 24 heures ouvrables pour confirmer son option. Sans réponse de sa part à l'expiration de ce délai, son option est caduque.

## Article 4. Durée de validité des options.

Sous réserve de l'application de l'article 3 alinéa 3 ci-dessus, les options sont valables 10 jours ouvrables pour une manifestation devant se dérouler dans un délai inférieur à un mois.

Pour une manifestation devant se dérouler dans un délai de un à dix mois, les options sont valables 30 jours et renouvelables une fois.

Pour une manifestation devant se dérouler dans un délai supérieur à dix mois, les options sont valables 2 mois et renouvelables une fois.

Toutefois, sauf accord du service commercial, cette prolongation ne pourra s'exercer qu'en 2nd rang et ce quel que soit le rang d'origine

## Article 5. Conditions de confirmation des options.

Une option ne sera confirmée et transformée en réservation ferme, qu'à partir de la réception au siège Favand & Associés S.A.S. du devis signé portant la mention écrite manuscrite « Bon pour accord », obligatoirement accompagnée d'un chèque d'un montant représentant l'acompte indiqué au devis.

## Article 6. Devis et contrat.

Un devis est remis sur sa demande au client-organisateur. Le devis comporte obligatoirement avec leur identification, la désignation des espaces proposés, la durée d'occupation et leur coût de location, ainsi que la nature et le coût des prestations annexes proposées. Les prix figurant au devis sont fournis pour la prestation et la date envisagées.

Le devis mentionne un délai d'acceptation et indique les conditions de validité des options et celles de réservation ferme. Il indique le montant de l'acompte à verser en vue de confirmer la réservation, soit 50 % du montant TTC du devis, faisant l'objet d'un chèque à l'ordre de Favand & Associés

S.A.S. Dès réception de l'acceptation du devis et de l'acompte visé ci-dessus, Favand & Associés S.A.S. soumet à la cosignature du client-organisateur, un contrat de prestation de services portant sur la mise à disposition de locaux et de prestations de services d'accompagnement. Dès signature, ce contrat de droit commercial lie les parties pour l'exécution des engagements pris.

## Article 7. Engagements contractuels.

La cosignature du contrat emporte la pleine acceptation par le client-organisateur des documents ci-après dont la communication lui est donnée Favand & Associés S.A.S. et qu'il déclare lus et acceptés :

- Les présentes conditions Générales de Vente,
- Le Cahier des Charges des Pavillons de Bercy, comportant le Cahier des Recommandations Générales, les Conditions d'accès et d'occupation, et les Prescriptions Techniques et de Sécurité.
- Le Cahier des Prescriptions Particulières aux Traitaires
- En cas d'intervention d'un traiteur non-agréé, ce dernier devra fournir la déclaration d'intention prévue à cet effet dûment complétée et verser une caution de 1000 €. Dans ce cas une redevance de 3 € HT par personne sera facturée au client organisateur.

## Article 8. Remise d'un dossier de spécifications.

Lors de la signature du contrat, le client s'engage à remettre aux Pavillons de Bercy, au plus tard 10 jours avant la manifestation, un « dossier de spécifications » dûment rempli et destiné à préciser à l'intention du prestataire de l'espace et des équipements périphériques, les conditions de déroulement de la manifestation et des installations envisagées, ainsi que la liste des sous-traitants, les effectifs et la qualité des personnels engagés.

Toutefois la remise du dossier de spécifications devra intervenir en temps utile avant la manifestation, dès lors qu'une ou des autorisations ou une consultation de leurs services, seraient exigées par les autorités chargées de la sécurité du public.

## Article 9. Conditions licites de la manifestation.

Il est rappelé que le contrat ne peut être valable que pour l'organisation de manifestations conformes aux prescriptions légales et réglementaires concernant notamment les bonnes mœurs, la paix publique et l'organisation de réunions. Favand & Associés S.A.S. se réserve un droit de récusation qu'elle pourra mettre en œuvre à tout moment sitôt qu'elle aura eu connaissance de la non-conformité de l'objet de la manifestation. Le client ne pourra en aucun cas céder le bénéfice du contrat sans l'accord écrit de Favand & Associés S.A.S.

## Article 10. Payment terms for the services.

Le contrat comporte le prix des prestations telles que proposées au devis et acceptées par le client. Un avenant sera établi en ce qui concerne les prestations annexes, telles qu'elles résultent de l'accord des parties.

Les prix sont majorés des taxes au taux en vigueur à la date de facturation. Tout règlement doit être effectué par chèque ou par virement au nom de la Favand & Associés S.A.S. Les sommes restant dues après encaissement de l'acompte, sont payables au plus tard 48 heures avant le jour de la manifestation.

## Article 11. Indemnité d'annulation.

En cas d'annulation ou report de la manifestation, une indemnité sera due à Favand & Associés S.A.S., calculée selon les conditions ci-après sur la base du montant mentionné au contrat et sur les avenants éventuels :

- Plus de 120 j avant la manifestation : 10%
- Entre 60 jours et 120 jours : 30%
- Entre 10 jours et 60 jours : 50%
- Moins de 10 jours : 100%

Toute annulation ne sera prise en compte que dès réception d'une lettre recommandée du client. Dans l'impossibilité de disposer des locaux loués au jour et à l'heure prévus, pour toute cause non imputable à Favand & Associés S.A.S., celle-ci ne saurait être tenue qu'au remboursement des sommes déjà versées.

## Article 12. Assurances.

### 12.1. Assurance-Dommages.

(cf. article 4 alinéa 1 du cahier des charges) Outre la valeur pécuniaire des objets exposés, la collection présente un intérêt exceptionnel par son caractère unique Favand & Associés S.A.S. se doit de préserver ce patrimoine lors des manifestations et demande au client-organisateur de prévoir une assurance responsabilité civile en conséquence. Celle-ci sera incluse dans une garantie des dommages corporels, matériels et immatériels dans des conditions visées au Cahier des Charges des Pavillons de Bercy et par le contrat.

Le client-organisateur peut au moment de la signature du contrat ou de la rédaction du bon de commande, soit souscrire une assurance responsabilité civile proposée par Favand & Associés S.A.S., soit fournir à Favand & Associés S.A.S. une attestation d'assurance dont les montants de garantie devront être au moins égaux à ceux exigés dans le Cahier des Charges des Pavillons de Bercy.

### 12.2. Renonciation à recours.

Dans l'hypothèse où il ne souscrirait pas le contrat d'assurance proposé par Favand & Associés S.A.S., le client-organisateur renonce à tous recours contre elle et s'engage à obtenir la même renonciation à recours de ses assureurs.

Le client-organisateur renonce à tous recours de responsabilité contre Favand & Associés S.A.S. à raison des locaux loués et des prestations de services accomplies pour son compte, et plus spécialement en cas de vol ou autres actes et délits commis à l'intérieur des locaux, ou au cas où les lieux viendraient à être détruits en totalité ou en partie, ou expropriés.

## Article 13. Litiges éventuels.

Tout manquement à tout ou partie des dispositions ci-dessus entraînerait la suspension immédiate par Favand & Associés S.A.S. des prestations et engagements en cours et la mise en œuvre des procédures de règlement, générales ou particulières, prévues dans ce cas.

Passé un délai de 15 jours après la manifestation, aucune contestation ou réclamation sur les prestations fournies par Favand & Associés S.A.S. ne sera plus prise en compte.

Tout litige survenant à propos du contrat ou de son interprétation, des présentes conditions générales de vente sera de la compétence des Tribunaux ressort Favand & Associés S.A.S.. Les parties élisent domicile en leur siège social respectif. Le présent contrat est régi par le droit français.

## Article 14.

Favand & Associés S.A.S. se réserve le droit de modifier ou de compléter sans préavis, les présentes dispositions ainsi que les dispositions des cahiers des charges dans l'intérêt de l'ordre public et de sécurité, du respect des personnes et de protection du site et du patrimoine.